

Important

Pour les collectivités

n'ayant pas adhéré au contrat groupe

ces trois dernières années

Il est nécessaire de nous fournir, également, et dans les mêmes délais, un état récapitulatif des sinistres pour les 3 dernières années (le cas échéant complété de la dernière année non consolidée).

Cet état des statistiques d'absentéisme fera nécessairement l'objet d'une publication en annexe des pièces constitutives du marché.

L'état des statistiques d'absentéisme comporte :

- les données non provisionnées et hors chargement,
- la nature des sinistres déclarés avec pour chacun d'eux le nombre de jours d'arrêt
- le montant des prestations correspondantes
- le rapport final S/P (sinistres sur prime)

Un document excel (.xls) est à votre disposition, le cas échéant.